Cinquante-neuvième année. - N ° 107 A Jeudi 5 juin 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4572

67 – BAS-RHIN

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Jugement de clôture

Date : 14 avril 2025.
Jugement de clôture pour insuffisance d'actif.
841 839 103 RCS Strasbourg.
S.A.S.U. DILAN.
Forme : SASU.
Activité : restauration rapide.
Adresse : 113, avenue de Colmar, 67100 Strasbourg.
Complément de jugement : Jugement prononçant, en raison de l'insuffisance d'actif constatée, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire référencée LJ 311/22. Voies de recours : appel dans les dix jours suivant la notification aux parties (Art. L. 661-1 Code de commerce) devant la Cour d'appel de Colmar ou tierce opposition devant le Tribunal judiciaire de Strasbourg dans les dix jours suivant la présente publication (Art. L. 661-2 et L. 691-1 Code de commerce). Délais augmentés d'un mois pour les personnes demeurant hors de France métropolitaine et de deux mois pour les personnes demeurant à l'étranger (Art. 643 Code de procédure civile). Les créanciers ne recouvrent l'exercice individuel de leurs actions contre le débiteur que dans les conditions visées à l'article L. 643-11 du Code de commerce. N° RG : 22/01022